

APRÈS ART. 16

N° I-1237

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1237

présenté par
M. Pupponi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.